

URBANISME

Avis d'annonce de projet

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de **permis d'urbanisme**

Le demandeur est la S.A. **PERSPECTIVE FEEL** dont les bureaux se trouvent Craesborn, 35 à 4608 Warsage.

Les terrains concernés sont situés à **4600 Visé, Rue de Dalhem, 73, cadastrés Division 1, section C n°882C- 883C2- 883D2- 883E2.**

Le projet consiste en **la démolition d'une ancienne ferme et la construction d'un immeuble de 15 appartements et ses garages.**

Considérant que le projet est soumis à l'annonce de projet visée à l'article D.VIII.6. du CoDT pour les motifs suivants :

- la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la hauteur est d'au moins trois niveaux ou neuf mètres sous corniche et dépasse de trois mètres ou plus la moyenne des hauteurs sous corniche des bâtiments situés dans la même rue jusqu'à vingt-cinq mètres de part et d'autre de la construction projetée, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions ;
- la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions.

Le dossier peut y être consulté, du **03 novembre 2023 au 17 novembre 2023 inclus**, auprès du Service Urbanisme, rue de Mons, 11 à 4600 Visé, les jours ouvrables sur rendez-vous **uniquement** à prendre par mail (rachelle.dumont@vise.be) ou par téléphone (04/374.84.90).
Des explications techniques pourront vous y être fournies.

Les **réclamations et observations écrites** sont à adresser au Collège communal de la Ville de Visé, soit par courrier postal (rue des Récollets n° 1-3 à 4600 VISE), soit par e-mail (rachelle.dumont@vise.be) soit remise au service Urbanisme (rue de Mons, 11 à 4600 VISE), jusqu'au **17 novembre 2023 à 15 heures au Service Urbanisme.**

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : **Annonce de projet – PERSPECTIVE FEEL – 2023/110**

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme chargé de donner des explications sur le projet est Mme MARCHAND (04/374.84.83 ou marielle.marchand@vise.be) dont le bureau se trouve au service Urbanisme (rue de Mons, 11 à 4600 VISE)

Le présent avis est affiché du 26 octobre 2023 au 17 novembre 2023.

Visé, le 26 octobre 2023.